



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SIEBAG

2026-02-01

Département du Gers

SIEBAG –Nombres de membres : 50

Afférents au Comité Syndical : 50

Présents : 43

Qui ont pris part à la délibération : 43

Date de convocation : 21/05/2026

Séance du mercredi 27 mai 2026 à 20 h 00 à RISCLE

Présents : BERDOULET C-BERTAUD F-BUFFALAN JL-CAPBERN P-BALAINÉ N-CHAMINAND L-COLOBMET G-COURALET C-CUVELIER J-DOUMENGE M-DILLON JM-DUBICQ A-DUFFER S-DUTHIL D-HARDUYA N-GENRIES Y-HERANT K-IPPARAGUIRE C-JEGUN C-JOB T-JOUET SANSOUS I-LAFARGUE S-LAFOSSE B-LANGLADE C-LAVALLETTE F-CHAMPOMIER V-LE NUE C-LECERF M-LOZES S-MASSAROTTO S-PARGADE A-PEREDA C-PORTE B-REON E-RICAUD T-ROBERT D-BEYRIERE S-SAINT ORENS H-SPOERRY Q-DULIN E-TOCQUE N-DUCLOS N-ZAGO M-

Absents ou excusés : CLEMENT X-CORNU F-FAGET M-GEHIN P-LARONZE P-PERENCIN F-VIDAL C

Secrétaire de séance : JEGUN C-

Objet : Procès-verbal de l'installation du comité syndical du SIEBAG et de l'élection du Président

La séance a été ouverte sous la présidence du doyen Monsieur MASSAROTTO Serge, qui après l'appel nominal, a déclaré installés dans leurs fonctions membres du comité syndical :

: BERDOULET C-BERTAUD F-BUFFALAN JL-CAPBERN P-BALAINÉ N-CHAMINAND L-COLOBMET G-COURALET C-CUVELIER J-DOUMENGE M-DILLON JM-DUBICQ A-DUFFER S-DUTHIL D-HARDUYA N-GENRIES Y-HERANT K-IPPARAGUIRE C-JEGUN C-JOB T-JOUET SANSOUS I-LAFARGUE S-LAFOSSE B-LANGLADE C-LAVALLETTE F-CHAMPOMIER V-LE NUE C-LECERF M-LOZES S-MASSAROTTO S-PARGADE A-PEREDA C-PORTE B-REON E-RICAUD T-ROBERT D-BEYRIERE S-SAINT ORENS H-SPOERRY Q-DULIN E-TOCQUE N-DUCLOS N-ZAGO M-

Le comité syndical a choisi pour secrétaire Monsieur JEGUN Corentin.

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions règlementaires. Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Election du Président

Premier tour de scrutin

Le président de séance, après avoir donné lecture des articles L.2122-4, L.2122-5, L.2122-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés, à l'élection d'un Président.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 43

A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 8

Reste : pour le nombre des suffrages exprimés : 35

Majorité absolue : 18

A obtenu 35 voix, Monsieur Jean-Luc BUFFALAN,

Monsieur Jean-Luc BUFFALAN ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Président du SIEBAG et a été installé après avoir déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Acte rendu exécutoire par Le Président

Transmission en Sous-Préfecture le : 29/05/2026

Notifié le : 29/05/2026

Ainsi délibéré à Riscle les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

JEGUN Corentin,
Secrétaire de séance



MASSAROTTO Serge,
Doyen de l'assemblée

